

Mission d'étude sur le projet d'Electrification des quartiers de la 2^{ème} Section de la Plaine du Nord ou Basse Plaine

Préambule

En Haïti, le contexte général montre une disparité entre les gens des villes et ceux des campagnes, et notamment dans le domaine de l'électricité.

L'heure est à la solidarité, au réveil des conscience collective : une organisation de la société civile dans des structures décentralisées associatives peut être une solution pour combler partiellement ces disparités.

Nous avons pu constaté que la structure sociale rencontrée jusque là se limite à la famille ou à la paroisse, il était important d'élargir le champ d'action, au quartier et à la commune à travers des relations avec la Société Civile.

Cette réflexion a conduit les associations du territoire à se regrouper autour d'un objectif commun : le développement de la zone définie par la « Deuxième Section de la Plaine du Nord » ou « Basse Plaine » et aujourd'hui, l'alimentation des quartiers de Basse Plaine en électricité.

Le projet

La zone du projet constitue un axe de 2 kms, avant le bourg. La ligne électrique de 13 kV a été équipée d'un transformateur 13000/110v pendant la campagne électorale présidentielle. En résumé le projet d'électrification sera réalisé en basse tension sur 1,8 kms environ le long de la route : la population concernée est de 10 000 habitants.

Impacts du projet sur la population

Ils peuvent se définir sous deux aspects :

- l'aspect sociologique : conscientiser la population en donnant l'occasion de créer une structure citoyenne,
- l'aspect économique et matériel, plus concret, par l'amélioration des conditions de vie dans la famille, dans le secteur commercial (artisan, petite entreprise, petit commerce de proximité), et permettra une scolarisation sur place (études et devoirs des enfants à la maison)

Organisation et déroulement de notre mission

C'est, en la matière, notre partenaire et ami, le Codev Occitanie, en la personne de son Président, qui a mené cette étude, avec toute sa compétence et son enthousiasme. Nous l'avons accompagné et soutenu.

→ Rencontre avec les Responsables du Quartier

Dans les discussions abordées, nous avons mis l'accent sur le fait que fournir l'électricité aujourd'hui à *Plaine du Nord*, par l'intermédiaire du réseau EDH, correspond à une fourniture de 5 à 6 heures d'électricité par jour. Les habitants en sont conscients, mais il n'y a aucune raison qu'ils n'aient pas la même chose que les autres.

→ Rendez vous avec le Directeur Technique d'EDH (Electricité d'Haïti).

En attendant notre rendez-vous, nous assistons à une manifestation des abonnés de la « rue 23 » qui paient leur électricité mais n'ont pas de fourniture. Ils exigent des transformateurs et remettent une pétition à l'adresse du Directeur Général.

Nous exposons notre demande au Directeur Technique, à savoir que nous envisageons de payer 2 kms de ligne « basse tension », au profit du regroupement des Associations de la Deuxième Section de Plaine du Nord et de raccorder cette ligne sur le transformateur offert pendant la campagne électorale.

Les rôles respectifs, qui seront redéfinis dans une convention ultérieure, seront :

- Codev Occitanie et ASH rechercheront les financements destinés à l'achat des fournitures nécessaires à la construction de la ligne.
 - Ils participeront à la constitution d'un Comité de Gestion avec l'association de la « deuxième section ».
 - Ils participeront à la rédaction d'un contrat qui lie EDH et l'association locale, concernant les tarifs et les conditions de recouvrement des consommations.
 - EDH : → apportera ses compétences et sa main d'œuvre pour la construction de la ligne,
- fera l'étude et établira un devis avant notre départ,
→ définira les conditions commerciales et techniques qui lieront EDH et l'association de quartier.

Un autre rendez vous est pris avec *Le Directeur technique* pour établir un « mettré » contradictoire sur le terrain,.

→ rencontre avec la population du quartier (62 adultes présents)

Le président de l'association du regroupement nous remet le compte rendu de la réunion du 24 mai, après l'avoir lu et expliqué aux personnes présentes.

Nous présentons les différents projets qui nous ont conduit à Plaine du Nord et un débat très réactif s'instaure avec l'assistance. La réunion a duré 1 h 30 ce qui montre l'intérêt des présents, nous nous quittons en donnant rendez-vous à tous pour le goûter du lendemain avec les enfants.

→ 2^{ème} rendez-vous avec le Directeur technique d'EDH

La mesure de la ligne à construire est faite de façon contradictoire entre EDH et le CODEV. Les supports de la ligne moyenne tension existante recevront également le câble BT, 18 poteaux intermédiaires seront installés pour supporter les 1,5 km de câble. Pour compléter l'installation 22 lampes d'éclairage public seront posées.

Il est convenu qu'EDH nous prépare le devis pour le lendemain, nous irons le récupérer au siège d'EDH à Cap Haïtien.

→ Rencontre avec le Directeur Général d'EDH du Nord au CAP HAITIEN

Le directeur répond qu'il est possible de créer un système de distribution autonome, dans la mesure où le comité de gestion du quartier prouve sa capacité d'organisation.

C'est le principe du « compteur unique », le comité de gestion paie la facture globale à EDH et se charge de collecter le montant des factures auprès des habitants du quartier.

Un contrat sera établi entre EDH et l'association de quartier, avec l'aide de nos deux associations toulousaines.

Le devis est prêt et les travaux de la ligne électrique s'élève à 961 589 gourdes soit 19 230 €.